

CONTRAT DE LOCATION

PROPRIETAIRE

Mr et Mme BRUN André

Le chant du bois

La Ville

38520-VENOSC

Tel : 33 (0) 476 80 06 10

e-mail: dede@venosc.net

<http://www.venosc.net>

STUDIO

Location saisonnière du _____ à 16 h au _____ à 10 h

Prix du séjour : _____ Euros

CHARGES non comprises dans le prix de location :

-Electricité : 0,14 Euros par kW

-Taxe de séjour : 0,50 Euros / personnes / jours.

LOCATAIRE

Mr ou Mme _____

Adresse : _____

Tél : _____

Une caution de 100 Euros est demandée à l'arrivée et rendue au départ si le logement n'a subi aucun dégât et est laissé propre.

Les animaux ne sont pas acceptés.

LA CAPACITE MAXIMALE DU STUDIO EST DE 4 PERSONNES

REGLEMENT : cette location prendra effet si je reçois à mon adresse par retour de courrier :

-1 exemplaire du présent contrat daté et signé

-1 acompte de _____ Euros (25 % de la location) à régler par chèque bancaire ou postal libellé à mon ordre.

Au-delà de la date de réception, cette proposition de location sera annulée et je disposerai de l'appartement à ma convenance.

Solde d'un montant de _____ Euros à verser à l'arrivée

A VENOSC le _____

(Propriétaire)

A _____ le _____

(locataire)